

# PLAN DU COURS : INTRODUCTION AU DROIT CIVIL FRANÇAIS

## I. LE DROIT OBJECTIF

- A. Les caractères généraux de la règle de droit
  - 1. Une définition de la règle de droit
  - 2. Les autres règles de conduite
- B. Les sources de la règle de droit
  - 1. Les textes
  - 2. La coutume
  - 3. La jurisprudence
- C. L'application de la règle de droit
  - 1. L'application non-contentieuse de la règle de droit
  - 2. L'application contentieuse de la règle de droit

## **II. LES DROITS SUBJECTIFS**

- A. Une classification des droits subjectifs
  - 1. Les droits patrimoniaux
  - 2. Les droits extra-patrimoniaux
- B. La vie des droits subjectifs
  - 1. L'acquisition des droits subjectifs
  - 2. La transmission des droits subjectifs
  - 3. L'extinction des droits subjectifs

## III. LES PERSONNES

- A. Les personnes physiques
  - 1. Le nom
  - 2. Le domicile
  - 3. L'état-civil

- B. Les personnes morales de droit privé
  - 1. Les sociétés
  - 2. Les groupements d'intérêt économique
  - 3. Les associations
  - 4. Les fondations
  - 5. Les syndicats

#### IV. LA FAMILLE

- A. Le mariage
  - 1. La formation du mariage
  - 2. La fin du mariage
- B. Les autres formes de vie en couple
  - 1. L'union libre ou concubinage
  - 2. Le Pacte civil de solidarité (Pacs)
- C. La filiation
  - A. La filiation maternelle
  - B. La filiation paternelle
  - C. La filiation adoptive

## **V. LES BIENS**

- A. Les diverses catégories de biens
  - 1. Les choses
  - 2. La distinction meubles/immeubles
- B. La propriété
  - 1. Les attributs de la propriété
  - 2. Les modes d'acquisition de la propriété
  - 3. Les actions en revendication de la propriété
  - 4. Les propriétés collectives
- C. Les principaux droits réels autres que la propriété
  - A. L'usufruit
  - B. Les droits d'usage et d'habitation
  - C. Les servitudes